

REVENDEICATIONS 2008

AUCHAN

MACON

foauchanmacon@yahoo.fr

Le jeudi 12 juin 2008 à 11 heures, une délégation du **syndicat Force Ouvrière** composée de Michèle Pinard (2^{ème} réception), Stéphane Fourneau (Sécurité) et Franck Martinaud (Pâtissier) a été reçue par le directeur du magasin accompagné du responsable des ressources humaines afin de présenter et de négocier les revendications suivantes :



Fermeture du magasin à 21 heures.



La mise à disposition d'un local syndical.



Le maintien de la fermeture du magasin le dimanche.



Aucun horaire de travail pour les salariés au-delà de la fermeture du magasin.



Mise en place d'une procédure permettant aux salariés ayant des horaires très tôt ou tardifs d'accéder au magasin ou de rejoindre leurs véhicules dans des conditions de sécurité.



Mise en place du temps complet choisi pour tous les temps partiels sur le magasin.